

## Protocole sanitaire par les meubles

- Avant le ménage faire circuler l'air frais 20 minutes et fenêtres ouvertes durant le ménage.
- Lavage des murs à l'eau et savon ou gel hydro alcoolique et sec avec un papier unique.
- Port du masque, jeté après 4h d'utilisation.
- Approvisionnement de consommables.
- lavage de accessoires réutilisables à 60°, 30 minutes.
- Gta d'aspirateur.
- Nettoyage par moi même ou progressant vers la suite.
- Système de ventilation fonctionne bien = VMC - changement de filtres.
- Indication au client de rassembler le linge sale dans un sac dédié - sinon retire par moi même - avant de débuter le nettoyage. Sans le secouer.
- linge lavé (si location) selon les matières à bonne température (blanc = 90°)
- Je jette les condiments ou produits laissés par le locataire. s'ils les ont pas importants.
- lavage de la cuisinette par les locataires ou moi même en machine et lav.
- Désinfection avec produits ou javel.
- Nettoyage des sols et des surfaces et insiste auprès de locataire à être les acteurs de la sécurité sanitaire.
- Affichage de la notice d'accueil confirmant les conditions de nettoyage et mise à disposition de produits (savon, lingettes et gel)
- Déchets jetés après 24h dans les ordures ménagères.
- Port du masque aux rencontres propriétaires, loueurs. Sécurité de contrat de location avec n° de téléphone.

Fait ce jour 19/11/2020 à Clausen

Stéphane Deslandes.

- meuble n° 20 bat A - Avenue Jean Moulin - Clausen  
Résidence du Parc
- meuble n° 07 bat B : Avenue Jean Malin Clausen  
Résidence du Parc